

Sujet : [INTERNET] Dossier GAEC DES ROSEAUX à Maresches

De : Agnès Marousé <agnes.marouse@orange.fr>

Date : 01/09/2021 16:19

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Concernant l'avis de consultation du public relatif à l'ICPE GAEC DES ROSEAUX, nous vous prions de trouver, ci-après, nos observations et remarques :

- page 14 : quel est le système de traitement des eaux de lavage et où sera situé le rejet ?
- page 29 : attention au "copier/coller" : GAEC DE LA GOELLE
- page 44 : section Prélèvement eau : quelle profondeur aura le forage ?
- page 62 : le GAEC s'engage à épandre lors des conditions les plus appropriées (**température inférieure à 10 degrés**) mais dans le tableau "capacité de stockage (page 126), l'épandage est prévu en **août**
- page 75 : le PPR Inondation de la Rhônelle est en cours d'élaboration
- page 133 : la parcelle 28 est concernée par une zone inondable

L'accès aux parcelles 26 & 28 se fait par la rue du Marais qui est une rue **à double sens de circulation, étroite, sinueuse**, détériorée, **en pente** (surnommée par les riverains "la garue") et le passage de ces véhicules risquent de dégrader encore plus celle-ci.

La circulation est difficile et dangereuse face aux engins d'épandage (faire marche-arrière) et particulièrement, pour les piétons et les cyclistes (Vélo-Route).

Les engins agricoles volumineux qui descendent vers les parcelles 26 & 28 traversent deux ouvrages (ponts) sur la Rhônelle et l'Hirondelle qui n'ont pas été prévus pour des engins aussi lourds et aussi rapides.

Nuisances olfactives : odeurs nauséabondes fréquentes : actuellement, depuis le 23 août 2021, nous subissons ces odeurs nauséabondes suite aux vidanges des fosses.

Les habitants de Maresches n'ont pas été suffisamment informés sur ce projet qui va impacter leur village que de façon négative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Agnès et Jean-Louis MAROUSE

7 Rue du Marais - 59990 MARESCHEs